J'estime qu'il importe de souligner cependant que les arrangements qui seront conclus en dernière instance, de quelque nature qu'ils soient, ne sauraient être imposés aux pays en cause contre leur gré. Ces arrangements doivent refléter les préférences revendiquées par ces pays, selon l'appréciation que chacun d'eux aura faite de la voie qui servira le mieux ses intérêts et ceux de sa région.

Monsieur le Président, voilà qui termine mes remarques sur la situation vietnamienne. Je ne saurais dire que je m'attends à une solution d'ici peu. C'est que jusqu'ici la formule toute simple qui pourrait rapprocher les deux parties au conflit sans soulever d'autres questions quasi insolubles s'est révélée impossible à trouver. Je puis assurer au Comité toutefois que le Gouvernement continue de chercher une solution au conflit. Je me tiens en rapport étroit avec les représentants de tous les pays qui peuvent apporter une contribution en l'occurrence, notamment avec les membres de la Commission, dont les efforts, je l'espère, pourront s'unir aux nôtres au bon moment. Je suis fermement convaincu que le Canada est appelé à jouer un rôle au Vietnam, que ce soit sous une forme ou sous une autre. A cet égard, nous sommes à analyser les résultats de nos efforts au cours des treize dernières années pour trouver la meilleure manière dont nous pourrons jouer ce rôle quand l'heure viendra.